❸

DÉLIRE ESCALADE ET QUILLORAMA FRONTENAC

Le **mercredi 12 juillet**, l'équipe de l'animation estivale de la Ville de Sainte-Marie se rendra au **Délire escalade et au Quillorama Frontenac**! Pour te dépasser et explorer les limites de l'impossible, viens vivre l'escalade sous toutes ses formes. Pour terminer la journée en beauté, une partie de quilles enlevante! Le départ se tiendra à **9 h** à l'École Maribel. Le retour est prévu pour **16 h** au même endroit.

COÛT			
COÛT RABAIS RÉSIDENT	**COÛT RÉGULIER RÉSIDENT**	**COÛT RABAIS VOISIN**	**COÛT RÉGULIER VOISIN**
19 $	24 $	29 $	36 $

RAPPEL RAPPEL RAPPEL

Coûts « Rabais » et « Régulier »

Le coût **« rabais »** est en vigueur ***seulement*** jusqu'au vendredi 12 mai 2017.
Dans le cas contraire, le coût **« régulier »** s'applique.
*Pour bénéficier du coût **« rabais »**, les inscriptions doivent être payées le jour de l'inscription « rabais » ou selon les modalités de paiement.*

À APPORTER ET/OU À PORTER :

* Un lunch avec deux collations santé et une bouteille d'eau;
Conseil :
Prévoir un **« Ice pack »** pour conserver le repas au froid et bien identifier ce dernier. **AUCUN** contenant en vitre sur le site.
* Des vêtements confortables pour l'intérieur;
* Le port de d'espadrilles est **obligatoire**;
* Le chandail du camp de jour;
* Des vêtements de rechange;
* La carte d'assurance-maladie☆.

☆ : *Facultatif si le participant est inscrit au programme **« Camp de jour »**.*

Pour valider l'inscription, veuillez compléter le coupon-réponse ci-joint et le retourner le plus rapidement possible au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire (**SLCVC**) situé à l'hôtel de ville de Sainte-Marie **(270, avenue Marguerite-Bourgeoys)**. Prenez bien soin d'indiquer lisiblement le numéro de carte d'assurance-maladie du participant et le nom de la personne à contacter en cas d'urgence lors de cette journée. **AUCUN** remboursement ne sera émis dix jours et moins avant la date prévue de la sortie ou à moins d'une annulation de la part du **SLCVC**.

La priorité d'inscription est accordée aux participants du programme **« CAMP DE JOUR »** de la Ville de Sainte-Marie. Les participants **non inscrits** au programme et désirant participer à la sortie doivent **obligatoirement** être accompagnés d'un adulte responsable. **Aucun** participant de moins de 14 ans ne sera accepté à la sortie sans accompagnateur d'âge légal. Tout accompagnateur doit compléter une fiche d'inscription.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le **SLCVC** au **418 387-2301, poste 2237**.

DATE LIMITE POUR S'INSCRIRE SI DES PLACES SONT DISPONIBLES : 28 JUIN 2017

~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~

DÉLIRE ESCALADE ET QUILLORAMA FRONTENAC
COUPON-RÉPONSE

NOM : _____ **PRÉNOM :** _____

GROUPE D'ÂGE : _____

NUMÉRO D'ASSURANCE-MALADIE : _____ **DATE EXP. :** _____

MON ENFANT EST INSCRIT AU CAMP DE JOUR : OUI ❒ NON ❒
SI NON, VOUS DEVEZ COMPLÉTER UNE FICHE SANTÉ ET LA REMETTRE AVANT LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION.

EN CAS D'URGENCE

NOM : _____ **NO DE TÉL. : MAISON :** _____

TRAVAIL : _____

J'accepte que mon enfant participe à la sortie **« DÉLIRE ESCALADE ET QUILLORAMA FRONTENAC »** qui se déroulera le **mercredi 12 juillet** prochain. De l'argent comptant ou un chèque accompagne ce coupon-réponse.

SIGNATURE DE L'ADULTE RESPONSABLE : _____

LA SORTIE SE DÉROULE, PEU IMPORTE LA TEMPÉRATURE.